

01.12.2018

7/12

Contrat de prêt

entre

PROMERKA Capital SA (emprunteur),
Route du Jura 9 – 1123 Aclens, SUISSE

et

M. Jean-Paul Gagnère (prêteur),
Avenue du Temple 13 – 1012 Lausanne - SUISSE

Montant du prêt en chiffres: 30'000 Euros

Montant du prêt en toutes lettres: Trente Mille Euros

Coordonnées bancaires pour le remboursement :
Titulaire Jean-Paul Gagnère
IBAN CH35 0024 3243 3120 36M1 B
BIC UBSWCHZH80A

Objet du prêt: Avance de fonds

Date de la remise du montant : 15.03.2018

Taux d'intérêt : fixe de 5% par an

Le versement des intérêts ainsi que le remboursement de chacune des tranches du principal échoient le dernier jour de chaque mois, et pour la première fois le 30.4.2018

Premier versement le : 30.4.2018

Nombre de versements : 12

Montant par versement : 2625 Euros soit CHF 3045 à un taux de 1.16

Remboursement de l'intégralité du montant (principal et intérêts) au plus tard le : 30.03.2019

En cas de retard de versement, le solde devient exigible immédiatement.

Les dispositions du code des obligations suisse s'appliquent à ce contrat.

Lieu, date : Romanel-sur-Lausanne le 03.03.2018

M. Jean-Paul Gagnère

Prêteur

PROMERKA Capital SA

Emprunteur

Rui M. L. 03.01.19

01.11.2018

6/12

Contrat de prêt

entre

PROMERKA Capital SA (emprunteur),
Route du Jura 9 – 1123 Aclens, SUISSE

et

M. Jean-Paul Gagnère (prêteur),
Avenue du Temple 13 – 1012 Lausanne - SUISSE

Montant du prêt en chiffres: 30'000 Euros

Montant du prêt en toutes lettres: Trente Mille Euros

Coordonnées bancaires pour le remboursement :

Titulaire Jean-Paul Gagnère

IBAN CH35 0024 3243 3120 36M1 B

BIC UBSWCHZH80A

Objet du prêt: Avance de fonds

Date de la remise du montant : 15.03.2018

Taux d'intérêt : fixe de 5% par an

Le versement des intérêts ainsi que le remboursement de chacune des tranches du principal échoient le dernier jour de chaque mois, et pour la première fois le 30.4.2018

Premier versement le : 30.4.2018

Nombre de versements : 12

Montant par versement : 2625 Euros soit CHF 3045 à un taux de 1.16

Remboursement de l'intégralité du montant (principal et intérêts) au plus tard le : 30.03.2019

En cas de retard de versement, le solde devient exigible immédiatement.

Les dispositions du code des obligations suisse s'appliquent à ce contrat.

Lieu, date : Romanel-sur-Lausanne le 03.03.2018

M. Jean-Paul Gagnère

Prêteur

PROMERKA Capital SA

Emprunteur

Rui Mosen 03.01.19

01.10.2018

5/12

Contrat de prêt

entre

PROMERKA Capital SA (emprunteur),
Route du Jura 9 – 1123 Aclens, SUISSE

et

M. Jean-Paul Gagnère (prêteur),
Avenue du Temple 13 – 1012 Lausanne - SUISSE

Montant du prêt en chiffres: 30'000 Euros

Montant du prêt en toutes lettres: Trente Mille Euros

Coordonnées bancaires pour le remboursement :

Titulaire Jean-Paul Gagnère

IBAN CH35 0024 3243 3120 36M1 B

BIC UBSWCHZH80A

Objet du prêt: Avance de fonds

Date de la remise du montant : 15.03.2018

Taux d'intérêt : fixe de 5% par an

Le versement des intérêts ainsi que le remboursement de chacune des tranches du principal échoient le dernier jour de chaque mois, et pour la première fois le 30.4.2018

Premier versement le : 30.4.2018

Nombre de versements : 12

Montant par versement : 2625 Euros soit CHF 3045 à un taux de 1.16

Remboursement de l'intégralité du montant (principal et intérêts) au plus tard le : 30.03.2019

En cas de retard de versement, le solde devient exigible immédiatement.

Les dispositions du code des obligations suisse s'appliquent à ce contrat.

Lieu, date : Romanel-sur-Lausanne le 03.03.2018

M. Jean-Paul Gagnère

Prêteur

PROMERKA Capital SA

Emprunteur

Rui / Lien

03.01.19

01.01.2018

9/12

Contrat de prêt

entre

PROMERKA Capital SA (emprunteur),
Route du Jura 9 – 1123 Aclens, SUISSE

et

M. Jean-Paul Gagnère (prêteur),
Avenue du Temple 13 – 1012 Lausanne - SUISSE

Montant du prêt en chiffres: 30'000 Euros

Montant du prêt en toutes lettres: Trente Mille Euros

Coordonnées bancaires pour le remboursement :

Titulaire Jean-Paul Gagnère

IBAN CH35 0024 3243 3120 36M1 B

BIC UBSWCHZH80A

Objet du prêt: Avance de fonds

Date de la remise du montant : 15.03.2018

Taux d'intérêt : fixe de 5% par an

Le versement des intérêts ainsi que le remboursement de chacune des tranches du principal échoient le dernier jour de chaque mois, et pour la première fois le 30.4.2018

Premier versement le : 30.4.2018

Nombre de versements : 12

Montant par versement : 2625 Euros soit CHF 3045 à un taux de 1.16

Remboursement de l'intégralité du montant (principal et intérêts) au plus tard le : 30.03.2019

En cas de retard de versement, le solde devient exigible immédiatement.

Les dispositions du code des obligations suisse s'appliquent à ce contrat.

Lieu, date : Romanel-sur-Lausanne le 03.03.2018

M. Jean-Paul Gagnère

Prêteur

PROMERKA Capital SA

Emprunteur

Raiffaier 03.01.19

01.08.2018

3/12

Contrat de prêt

entre

PROMERKA Capital SA (emprunteur),
Route du Jura 9 – 1123 Aclens, SUISSE

et

M. Jean-Paul Gagnère (prêteur),
Avenue du Temple 13 – 1012 Lausanne - SUISSE

Montant du prêt en chiffres: 30'000 Euros

Montant du prêt en toutes lettres: Trente Mille Euros

Coordonnées bancaires pour le remboursement :

Titulaire Jean-Paul Gagnère

IBAN CH35 0024 3243 3120 36M1 B

BIC UBSWCHZH80A

Objet du prêt: Avance de fonds

Date de la remise du montant : 15.03.2018

Taux d'intérêt : fixe de 5% par an

Le versement des intérêts ainsi que le remboursement de chacune des tranches du principal échoient le dernier jour de chaque mois, et pour la première fois le 30.4.2018

Premier versement le : 30.4.2018

Nombre de versements : 12

Montant par versement : 2625 Euros soit CHF 3045 à un taux de 1.16

Remboursement de l'intégralité du montant (principal et intérêts) au plus tard le : 30.03.2019

En cas de retard de versement, le solde devient exigible immédiatement.

Les dispositions du code des obligations suisse s'appliquent à ce contrat.

Lieu, date : Romanel-sur-Lausanne le 03.03.2018

M. Jean-Paul Gagnère

Prêteur

PROMERKA Capital SA

Emprunteur

Pour Meislin L 3.10.2018

2/12

Contrat de prêt

entre

PROMERKA Capital SA (emprunteur),
Route du Jura 9 – 1123 Aclens, SUISSE

et

M. Jean-Paul Gagnère (prêteur),
Avenue du Temple 13 – 1012 Lausanne - SUISSE

Montant du prêt en chiffres: 30'000 Euros

Montant du prêt en toutes lettres: Trente Mille Euros

Coordonnées bancaires pour le remboursement :

Titulaire Jean-Paul Gagnère

IBAN CH35 0024 3243 3120 36M1 B

BIC UBSWCHZH80A

Objet du prêt: Avance de fonds

Date de la remise du montant : 15.03.2018

Taux d'intérêt : fixe de 5% par an

Le versement des intérêts ainsi que le remboursement de chacune des tranches du principal échoient le dernier jour de chaque mois, et pour la première fois le 30.4.2018

Premier versement le : 30.4.2018

Nombre de versements : 12

Montant par versement : 2625 Euros soit CHF 3045 à un taux de 1.16

Remboursement de l'intégralité du montant (principal et intérêts) au plus tard le : 30.03.2019

En cas de retard de versement, le solde devient exigible immédiatement.

Les dispositions du code des obligations suisse s'appliquent à ce contrat.

Lieu, date : Romanel-sur-Lausanne le 03.03.2018

M. Jean-Paul Gagnère

Prêteur

payé le 11.07.2018

PROMERKA Capital SA


Emprunteur

30.04.2018

1/12

Contrat de prêt

entre

PROMERKA Capital SA (emprunteur),
Route du Jura 9 – 1123 Aclens, SUISSE

et

M. Jean-Paul Gagnère (prêteur),
Avenue du Temple 13 – 1012 Lausanne - SUISSE

Montant du prêt en chiffres: 30'000 Euros

Montant du prêt en toutes lettres: Trente Mille Euros

Coordonnées bancaires pour le remboursement :
Titulaire Jean-Paul Gagnère
IBAN CH35 0024 3243 3120 36M1 B
BIC UBSWCHZH80A

Objet du prêt: Avance de fonds

Date de la remise du montant : 15.03.2018

Taux d'intérêt : fixe de 5% par an

Le versement des intérêts ainsi que le remboursement de chacune des tranches du principal échoient le dernier jour de chaque mois, et pour la première fois le 30.4.2018

Premier versement le : 30.4.2018

Nombre de versements : 12

Montant par versement : 2625 Euros soit CHF 3045 à un taux de 1.16

Remboursement de l'intégralité du montant (principal et intérêts) au plus tard le : 30.03.2019

En cas de retard de versement, le solde devient exigible immédiatement.

Les dispositions du code des obligations suisse s'appliquent à ce contrat.

Lieu, date : Romanel-sur-Lausanne le 03.03.2018

M. Jean-Paul Gagnère

Prêteur

PROMERKA Capital SA

Emprunteur

G6 payé Romanel 30.04.2018